

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : Ludovic DURIS <jalduris@orange.fr>

Date : 18/11/2018 18:32

Pour : pref-be-ep-eolienportedelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J viens vous demander de donner un avis défavorable à l'implantation d'éoliennes à Argenton, Celon et Vigoux.

Ce dossier représente des dangers multiples pour la population : trop près des voies de circulation (autoroute, route départementale), des axes indispensables pour la vie économique, de surcroît, en plein milieu de notre bocage, réservoir de biodiversité et de paix.

Dans notre secteur central de la France, on les installe en dépit du bon sens géographique et climatique. Notre secteur n'est pas un gisement de vent. Elles ne produiront pas assez au regard de tous les dangers, risques et nuisances qu'elles vont nous apporter, à nous, aux chiroptères, grues et tout le reste de la biodiversité dont nous profitons tous les jours, ici en Boischaud sud.

Sans parler de l'économie directe, indirecte et induite du tourisme qui sera directement impactée.

Bonne soirée0

Ludovic DURIS

28 rue Jean-Jacques Rousseau

36200 ARGENTON-SUR-CREUSE